

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 février 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77
Présents : 38
Votants : 73 (dont 35 procurations)

N°7

OBJET :

SIVOM VALLÉE DE LA
BESBRE

DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE
VICHY COMMUNAUTÉ

MODIFICATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

19 FEV. 2021

Publiée ou notifiée

le :

19 FEV. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET (à partir de la délibération n°3), Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°5 D/), Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.
formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mme Marilyne MORGAND à Ludivine DUFRAISE, Vice-Présidente.

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Franck GONZALES, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Franck GONZALES, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Philippe COLAS à Jacques TERRACOL, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Romain DEJEAN, François HUGUET à Jean-Claude BRAT, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Jean-Marc GERMANANGUE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Véronique TRIBOULET à Pierre BONNET, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Jacques BLETTERY à Sylvain BRUNO, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°5 D/), Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Joseph KUCHNA, Bernard KAJDAN à Claude MALHURET, Sylvie DUBREUIL à Claude MALHURET, Christiane LEPRAT à Romain DEJEAN.

Absents excusés :

MM. François SZYPULA, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Vu les statuts du SIVOM Vallée de la Besbre maintenu au 1^{er} janvier 2020,

Vu la délibération n°54 du Conseil Communautaire du 5 décembre 2019 désignant les représentants de Vichy Communauté au sein des syndicats d'eau potable et au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA),

Vu la délibération n°26 X/ du Conseil Communautaire du 23 juillet 2020 désignant les représentants de Vichy Communauté au sein du SIVOM Vallée de la Besbre,

Considérant le courriel de la mairie de Bost informant du souhait de modification de ses représentants au SIVOM Vallée de la Besbre,

Considérant la nécessité de prendre en compte la demande de modification de représentation,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'entériner les désignations de Mme Denise Leray et Mme Odile Fraty, en qualité de représentants titulaires et Mme Amélie Pacaud et M. Nicolas Bauman, en qualité de représentants suppléants de la commune de Bost au SIVOM Vallée de la Besbre,
- d'approuver cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Approuve ces désignations,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 4 février 2021.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



